

Moisson Montréal inc.

Rapport financier

31 mars 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 19
Renseignements complémentaires	
Annexe A – Dons en denrées redistribués	20
Annexe B – Produits et charges par centres d'activités	20 - 21
Annexe C – Ventilation des charges	22
Annexe D – Produits financiers et autres	23

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Moisson Montréal inc.,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Moisson Montréal inc.** (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux autres organismes de ce genre, la Société obtient une partie de ses produits sous forme de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Société et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de dons, de l'excédent des produits (charges) et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2024 et 2023, de l'actif aux 31 mars 2024 et 2023 et de l'actif net aux 31 mars 2024 et 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

 1

Montréal, Québec
Le 7 juin 2024

Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132389

Résultats

Exercice clos le 31 mars	2024	2023
Approvisionnement alimentaire		
Dons en denrées reçus	155 941 287 \$	129 666 765 \$
Dons en denrées redistribués (annexe A)	(145 866 454)	(124 914 128)
Compost, recyclage, déchets et variations d'inventaire	(6 978 415)	(4 345 179)
Dons désignés constatés pour l'achat de denrées (note 11)	1 686 693	198 898
Denrées achetées et distribuées	(1 686 693)	(198 898)
Résultat net – Approvisionnement alimentaire	3 096 418	407 458
Activités de distribution alimentaire		
Produits		
Dons (annexe B)	6 947 864	6 368 526
Activités de financement (annexe B)	3 238 849	2 692 131
Contributions (annexe B)	394 160	333 049
Location et prestations de services	446 534	430 950
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 13)	378 240	436 425
Produits financiers et autres (annexe D)	311 907	134 555
	11 717 554	10 395 636
Charges (annexe C)		
Opérations		
Entrepôt	2 358 956	1 902 896
Approvisionnement	455 757	438 859
Transport	1 762 266	1 319 949
Entretien du bâtiment	985 824	832 326
Liaison communautaire	129 561	77 855
	5 692 364	4 571 885
Communications, marketing et activités de financement (annexe C)	873 644	628 068
Développement philanthropique (annexe C)	452 470	401 880
Administration (annexe C)		
Direction générale et finances	1 446 208	1 044 601
Ressources humaines	605 261	433 037
	2 051 469	1 477 638
	9 069 947	7 079 471
Résultat net – Activités de distribution alimentaire avant autres charges	2 647 607	3 316 165
Autres charges (note 15)		
Dons	-	(2 400 000)
Résultat net – Activités de distribution alimentaire	2 647 607	916 165
Excédent des produits	5 744 025 \$	1 323 623 \$
Total des produits	169 345 534 \$	140 261 299 \$
Total des charges	163 601 509	138 937 676
Excédent des produits	5 744 025 \$	1 323 623 \$
Excédent des produits excluant l'approvisionnement alimentaire	2 647 607 \$	916 165 \$

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars

2024

2023

	Affectations internes (note 14)			Non affecté – stocks de denrées	Non affecté	Total	Total
	Gestion d'immo- bilisations	Investi en immo- bilisations	Pour l'amélioration de l'accessibilité				
Solde au début	1 956 000 \$	2 824 675 \$	200 000 \$	1 891 810 \$	2 632 275 \$	9 504 760 \$	8 181 137 \$
Excédent des produits (charges)	(26 886)	(305 567)*	(200 000)	3 096 418	3 180 060	5 744 025	1 323 623
Virement (note 14)	2 030 150	-	1 785 000	-	(3 815 150)	-	-
Investissement en immobilisations (note 14)	<u>(1 190 264)</u>	<u>1 205 600</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(15 336)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>2 769 000 \$</u>	<u>3 724 708 \$</u>	<u>1 785 000 \$</u>	<u>4 988 228 \$</u>	<u>1 981 849 \$</u>	<u>15 248 785 \$</u>	<u>9 504 760 \$</u>

* Représenté par :

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
corporelles et incorporelles
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles

382 326 \$

(683 619)

(4 274)(305 567) \$

Situation financière

31 mars

2024

2023

Actif à court terme

Encaisse (note 3)	2 924 630 \$	3 338 043 \$
Débiteurs (note 4)	1 307 128	111 324
Stocks de denrées	4 988 228	1 891 810
Frais payés d'avance	40 828	30 961
Portion échéant à court terme de placements (note 5)	1 400 000	730 000

10 660 814

6 102 138
Placements (note 5)

2 173 653

1 412 699
Placements réservés au support alimentaire des enfants (note 6)

1 046 064

1 093 581
Immobilisations corporelles (note 7)

6 653 185

5 831 104
Immobilisations incorporelles (note 8)

217 798

170 197

10 090 700

8 507 581
Total de l'actif

20 751 514 \$

14 609 719 \$
Passif à court terme

Créditeurs et charges à payer (note 9)	1 024 387 \$	600 862 \$
Apports reportés afférents à des projets spécifiques (note 10)	124 154	74 230
Apports reportés afférents aux denrées (note 11)	44 990	933
Produits reçus d'avance	227 241	158 727

1 420 772

834 752
Apports reportés afférents au support alimentaire des enfants (note 12)

1 046 064

1 093 581
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 13)

3 035 893

3 176 626

4 081 957

4 270 207
Total du passif

5 502 729

5 104 959
Actif net

Affectations internes (note 14)		
Gestion d'immobilisations	2 769 000	1 956 000
Investi en immobilisations	3 724 708	2 824 675
Pour l'amélioration de l'accessibilité	1 785 000	200 000
Non affecté – stocks de denrées	4 988 228	1 891 810
Non affecté	1 981 849	2 632 275

15 248 785

9 504 760
Total du passif et de l'actif net

20 751 514 \$

14 609 719 \$

Pour le conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

Flux de trésorerie**Exercice clos le 31 mars****2024****2023****Activités de fonctionnement**

Excédent des produits 5 744 025 \$ 1 323 623 \$

Éléments sans incidence sur la trésorerie :

Variation des stocks de denrées (3 096 418) (407 458)

Apports reportés afférents aux projets spécifiques constatés à titre de produits (note 10) (236 213) (85 339)

Apports reportés afférents aux denrées constatés à titre de produits (note 11) (1 686 693) (198 898)

Apports reportés afférents au support alimentaire des enfants constatés à titre de produits (note 12) (100 000) (50 000)

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 13) (382 326) (442 194)

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles 683 619 645 835

Dons de placements constatés à titre de produits (169 773) (198 303)

Perte (gain) sur réalisation de placements compris dans les produits financiers 2 586 (8 802)

Variation de la juste valeur marchande des placements (60 954) 73 574

Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles 4 274 (16 918)

702 127 635 120

Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement (note 18) (583 669) 161 716

Encaissement d'apports reportés afférents aux projets spécifiques (note 10) 286 137 95 339

Encaissement d'apports reportés afférents aux denrées (note 11) 1 730 750 199 831

Revenus de placements affectés aux apports reportés afférents au support alimentaire des enfants (note 12) 52 483 39 249

2 187 828 1 131 255

Activité de financement

Encaissement d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 13) 25 000 -

Activités d'investissement

Acquisition de placements (3 157 433) (3 223 004)

Réalisation de placements 2 002 137 3 096 777

Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (1 470 945) (540 403)

Disposition d'immobilisations corporelles - 26 000

(2 626 241) (640 630)

Augmentation (diminution) nette de l'encaisse (413 413) 490 625

Encaisse au début 3 338 043 2 847 418

Encaisse à la fin 2 924 630 \$ 3 338 043 \$**Informations supplémentaires sans effet sur la trésorerie**

Remboursement des dettes à long terme par le MAMOT – financement - \$ 48 694 \$

Acquisition d'immobilisations corporelles incluse dans les comptes fournisseurs et charges à payer – investissement 110 382 \$ 23 752 \$

Variation de la juste valeur des placements réservés au support alimentaire des enfants et des apports reportés afférents au support alimentaire des enfants – investissement et financement - \$ 66 927 \$

Apports afférents aux immobilisations à recevoir 216 593 \$ - \$

Notes complémentaires**31 mars 2024**

1. Constitution et nature des activités

Moisson Montréal inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les sociétés du Québec. La Société travaille à assurer un approvisionnement alimentaire optimal aux organismes communautaires desservant les personnes en difficulté de l'Île de Montréal tout en participant au développement de solutions durables pour favoriser la sécurité alimentaire. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, Moisson Montréal inc. peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

2. Principales méthodes comptables*Référentiel comptable*

La Société applique comme référentiel les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des apports et des produits

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (dons et contributions). Les apports non affectés sont constatés à titre de produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits se rapportant aux activités de financement sont constatés au moment de la tenue de l'événement.

Les produits de location sont constatés mensuellement dès qu'ils sont exigibles.

Les prestations de services sont constatées lorsque les services sont rendus.

Les produits financiers et autres sont constatés au moment où ils sont gagnés.

Dons en denrées reçus et redistribués sous forme de produits alimentaires et compost, recyclage, déchets et variations d'inventaire

Le fonctionnement de la Société dépend, en grande partie, de dons reçus sous forme de produits alimentaires. Les dons en denrées reçus et redistribués sont pesés et comptabilisés par catégorie d'aliments afin d'en établir la valeur. Le compost, le recyclage et les déchets sont également pesés et comptabilisés selon la même méthode. Les dons sont évalués à l'aide d'une valeur établie par une firme d'envergure internationale et reconnue dans le domaine de la mesure et de l'analyse de données pour évaluer les denrées reçues, redistribuées ainsi que le compost, le recyclage et les déchets.

Notes complémentaires

31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)*Dons reçus sous forme de fournitures, de services ou de biens*

Les dons reçus sous forme de fournitures, de services ou de biens (dons en nature) sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les apports reçus sous forme de fournitures pour l'exercice 2024 se composent de dons en denrées reçus, de placements en actions cotées en bourse et de dons en services. La juste valeur des dons en denrées reçus est établie à l'aide d'une valeur établie par une firme d'envergure internationale et reconnue dans le domaine de la mesure et de l'analyse de données. Les placements en actions cotées en bourse sont évalués à la juste valeur du marché boursier au moment du transfert des titres. Les dons en services sont évalués à la valeur réelle que la Société aurait payée sur le marché pour ces services. La juste valeur de ces dons de fournitures, de services ou de biens représente 169 773 \$ (220 093 \$ en 2023).

Stocks de denrées

Les stocks de produits alimentaires sont détenus en transit avant leur distribution. Ils sont évalués à l'aide d'une valeur établie par une firme d'envergure internationale et reconnue dans le domaine de la mesure et de l'analyse de données.

Immobilisations corporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût tandis que les dons reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du don. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Bâtiment	5 %
Matériel roulant	30 %
Matériel de réfrigération et congélation	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel de bureau et d'entrepôt	20 % et 30 %

Immobilisations incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût tandis que les dons reçus sous forme d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du don. Les immobilisations incorporelles détenues par la Société sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils n'ont plus aucun potentiel de service pour la Société. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède la valeur résiduelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles

Les montants reçus affectés spécifiquement pour l'achat d'immobilisations corporelles et incorporelles et les dons reçus sous forme d'immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrés comme apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles et amortis selon la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles correspondantes. Lorsqu'une partie d'un montant affecté peut être utilisée, avec l'accord du donateur, pour couvrir des charges courantes, cette partie de l'apport reporté est alors virée aux produits de l'exercice.

Notes complémentaires

31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)*Instruments financiers**Évaluation*

La Société évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements qu'elle évalue à la juste valeur qui est déterminée selon le cours de clôture au 31 mars 2024 pour les titres cotés en bourse ou à la juste valeur fournie par les gestionnaires pour les autres placements. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des autres sommes à recevoir.

Les passifs financiers se composent des comptes fournisseurs et charges à payer.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les éléments significatifs des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la détermination de la valeur des denrées et la juste valeur des placements. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Encaisse

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Encaisse	585 393 \$	1 191 834 \$
Encaisse à taux progressif	<u>2 339 237</u>	<u>2 146 209</u>
	<u>2 924 630 \$</u>	<u>3 338 043 \$</u>

4. Débiteurs

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Autres sommes à recevoir	1 174 065 \$	25 263 \$
Intérêts courus à recevoir	59 126	35 812
Taxes de vente	<u>73 937</u>	<u>50 249</u>
	<u>1 307 128 \$</u>	<u>111 324 \$</u>

Notes complémentaires

31 mars 2024

5. Placements

	2024		2023	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Certificats de placement garanti, taux variant de 4,3 % à 5,25 %, échéant jusqu'en février 2026	2 700 000 \$	2 700 000 \$	1 330 000 \$	1 330 000 \$
Fonds communs de placement	900 000	873 653	900 000	812 699
	3 600 000 \$	3 573 653	2 230 000 \$	2 142 699
Portion échéant à court terme		1 400 000		730 000
		2 173 653 \$		1 412 699 \$

6. Placements réservés au support alimentaire des enfants

	2024		2023	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Encaisse	146 064 \$	146 064 \$	133 581 \$	133 581 \$
Certificats de placement garanti, taux variant de 2,4 % à 4,96 %, échéant jusqu'en février 2026	900 000	900 000	960 000	960 000
	1 046 064 \$	1 046 064 \$	1 093 581 \$	1 093 581 \$

7. Immobilisations corporelles

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	1 460 619 \$	- \$	1 460 619 \$	1 460 619 \$
Bâtiment	5 813 768	3 032 583	2 781 185	2 858 560
Matériel roulant	1 757 403	887 366	870 037	334 258
Matériel de réfrigération et congélation	1 268 629	891 018	377 611	420 659
Matériel informatique	722 016	578 098	143 918	50 637
Matériel de bureau et d'entrepôt	2 340 481	1 320 666	1 019 815	706 371
	13 362 916 \$	6 709 731 \$	6 653 185 \$	5 831 104 \$

Aucun amortissement n'a été enregistré sur un montant de 290 011 \$ de matériel de bureau et d'entrepôt, car ils n'étaient pas en service au 31 mars 2024.

Notes complémentaires

31 mars 2024

8. Immobilisations incorporelles	2024		2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Logiciels	344 011 \$	127 910 \$	216 101 \$
Matériel multimédia – Programme de récupération alimentaire en supermarchés	36 544	34 847	1 697
Marque de commerce	-	-	-
	380 555 \$	162 757 \$	217 798 \$

Aucun amortissement n'a été enregistré sur un montant de 22 500 \$ de logiciels, car ils n'étaient pas en service au 31 mars 2024.

9. Crédoiteurs et charges à payer	2024	2023
Comptes fournisseurs et charges à payer	520 270 \$	284 637 \$
Salaires et vacances à payer	434 212	260 060
Sommes à remettre à l'État	69 905	56 165
	1 024 387 \$	600 862 \$

Notes complémentaires

31 mars 2024

10. Apports reportés afférents à des projets spécifiques

Les apports reportés sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement de projets menés par la Société.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Agriculture urbaine	Walmart – Luttez contre la faim	General Mills Hometown Grant program	Autres projets	2024	2023
Solde au début	- \$	- \$	- \$	74 230 \$	74 230 \$	- \$
Apports reçus au cours de l'exercice	25 000	93 563	44 289	123 285	286 137	95 339
Transfert des apports afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 13)	-	-	-	-	-	64 230
Apports constatés à titre de produits	<u>(25 000)</u>	<u>(93 563)</u>	<u>(44 289)</u>	<u>(73 361)</u>	<u>(236 213)</u>	<u>(85 339)</u>
Solde à la fin	<u>Néant \$</u>	<u>Néant \$</u>	<u>Néant \$</u>	<u>124 154 \$</u>	<u>124 154 \$</u>	<u>74 230 \$</u>

Notes complémentaires

31 mars 2024

11. Apports reportés afférents aux denrées

Les apports reportés sont destinés à l'achat de denrées.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	La Fondation Rossy – Nutritious Food Fund	BAQ	Faim des vacances	Paniers de Noël	Fondation Marcelle et Jean Coutu – projet dindes	Autres projets	2024	2023
Solde au début	- \$	- \$	- \$	933 \$	- \$	- \$	933 \$	- \$
Apports reçus au cours de l'exercice	500 000	553 601	121 009	285 910	81 430	188 800	1 730 750	199 831
Apports constatés à titre de produits	(497 980)	(535 676)	(121 009)	(286 843)	(81 430)	(163 755)	(1 686 693)	(198 898)
Solde à la fin	2 020 \$	17 925 \$	Néant \$	Néant \$	Néant \$	25 045 \$	44 990 \$	933 \$

Notes complémentaires

31 mars 2024

12. Apports reportés afférents au support alimentaire des enfants

Les apports reportés représentent des fonds encaissés qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés aux parents et aux enfants de l'Île de Montréal vivant une situation de pauvreté. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Solde au début	1 093 581 \$	1 171 259 \$
Revenus de placements affectés au projet	52 483	39 249
Variation de la juste valeur des placements réservés	-	(66 927)
Apports constatés à titre de produits	<u>(100 000)</u>	<u>(50 000)</u>
Solde à la fin	<u>1 046 064 \$</u>	<u>1 093 581 \$</u>

13. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles

Les apports reportés représentent des fonds encaissés qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et des dons reçus sous forme d'immobilisations corporelles et incorporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Solde au début	3 176 626 \$	3 683 050 \$
Apports reçus ou à recevoir au 31 mars	241 593	-
Amortissement	(382 326)	(442 194)
Apports transférés (note 10)	<u>-</u>	<u>(64 230)</u>
Solde à la fin	<u>3 035 893 \$</u>	<u>3 176 626 \$</u>

Au cours de l'exercice précédent, Moisson Montréal inc. a utilisé les fonds reçus en 2022 de la Fondation McKesson pour l'acquisition d'un nouveau camion d'une valeur de 180 675 \$. L'apport excédentaire de 64 230 \$ a été transféré aux apports reportés afférents à des projets spécifiques et sera utilisé pour l'entretien du nouveau camion.

Aucun amortissement n'a été enregistré sur un montant de 216 593 \$, car les immobilisations y afférentes n'étaient pas en service au 31 mars 2024.

Notes complémentaires**31 mars 2024**

14. Affectations internes*Gestion d'immobilisations*

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Société a réservé un montant de 2 030 150 \$ pour la gestion d'immobilisations en prévision d'éventuels travaux nécessaires pour maintenir la bonne condition des immobilisations de la Société et un montant de 1 190 264 \$ a été investi afin d'acquérir des immobilisations.

Investi en immobilisations

Le conseil d'administration a décidé de grever d'une affectation interne le montant de l'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles et de le présenter après déduction des apports reportés et des comptes fournisseurs afférents aux immobilisations.

Pour l'amélioration de l'accessibilité

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Société a réservé un montant de 1 785 000 \$ pour la mise en route de projets visant à obtenir des denrées auprès d'agriculteurs et améliorer leur service de distribution dans l'Est de la ville de Montréal.

15. Fonds de dotation et fonds philanthropique à la Fondation du Grand Montréal*Fonds de dotation*

Au cours d'un exercice précédent, la Société a établi à la Fondation du Grand Montréal (FGM) un fonds de dotation dans le but de créer une source de financement permanente et autonome dont les actifs sont investis dans une perspective à long terme. Les sommes recueillies au cours de l'exercice pour le Fonds Moisson Montréal à la FGM proviennent de dons de fondations privées, de particuliers et d'entreprises.

Les sommes recueillies par la FGM, qui totalisent 101 616 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024 (51 635 \$ en 2023) ont été placées dans le fonds d'investissement de la FGM (FIGM) conformément à la politique de placement de la FGM et seront gardées pendant une période minimale de dix ans depuis sa création en 2020. La FGM distribue annuellement des sommes provenant des revenus du fonds, conformément à sa politique de distribution. Les distributions ainsi reçues sont comptabilisées dans les produits de distribution à l'état des résultats de la Société au moment où la FGM les transfère à la Société. Les soldes du fonds au 31 mars 2024 étaient de 1 706 666 \$ (1 433 087 \$ en 2023).

Fonds philanthropique

Au cours de l'exercice, la Société n'a transféré aucune somme (2 400 000 \$ en 2023) à la FGM dans un fonds philanthropique désigné à durée limitée. Le transfert avec cession de propriété a été comptabilisé dans les charges à titre de dons à l'état des résultats au 31 mars 2023. Le fonds est destiné à soutenir Moisson Montréal inc. dans la poursuite de sa mission. La FGM investit les sommes reçues dans le fonds d'investissement de la FGM (FIGM), conformément à sa politique de placement. Les sommes, la valeur marchande de l'actif ainsi que les revenus qu'elles généreront, seront retournés à la Société après une période minimale de six ans depuis sa création en 2020. Les distributions ainsi reçues sont comptabilisées dans les produits de distribution à l'état des résultats de la Société au moment où la FGM les transfère à la Société. Le solde du fonds au 31 mars 2024 était de 12 457 876 \$ (11 202 404 \$ en 2023).

Notes complémentaires**31 mars 2024**

15. Fonds de dotation et fonds philanthropique à la Fondation du Grand Montréal (suite)*Politique de la FGM quant à la distribution des revenus pour le fonds de dotation et le fonds philanthropique*

Le taux de distribution est fixé annuellement par le conseil d'administration de la FGM sur la recommandation du comité des placements à un minimum de 3,5 % de la valeur marchande moyenne de clôture du fonds durant les 12 trimestres prenant fin le 31 décembre de l'année précédente. Dans le cas des nouveaux fonds dont l'établissement date de moins de 12 trimestres, le montant total des distributions d'une année donnée est fixé au taux déterminé par le conseil d'administration de la FGM multiplié par la valeur marchande moyenne de clôture du fonds de tous les trimestres depuis son établissement jusqu'au 31 décembre de l'année précédente. Dans le cas du fonds philanthropique, la Société peut demander une distribution supérieure à celle établie par la FGM jusqu'à un maximum annuel équivalent à 17 % de la valeur marchande du fonds au 31 décembre de l'année précédente.

Le taux de distribution est fixé à 3,5 %, afin de respecter le contingent requis pour que la FGM puisse conserver son statut d'organisme de bienfaisance. La recommandation est de verser 3,5 % de la valeur marchande moyenne pour l'ensemble des fonds de la FGM. Advenant que la FGM n'a pas versé la somme minimale au global, elle se réserve le droit de verser des contributions au détenteur de son choix.

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent, à la demande de la Société, la FGM n'a distribué aucune somme à la Société.

16. Instruments financiers*Risques et concentrations*

La Société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la Société aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 mars 2024.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Société est principalement lié aux autres sommes à recevoir. Au 31 mars 2024, 95 % des autres sommes à recevoir étaient à recevoir d'un organisme.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

Notes complémentaires**31 mars 2024**

16. Instruments financiers (suite)*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable (encaisse à taux progressif) qui l'assujettissent à un risque de flux de trésorerie et ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe (certificats de placement garanti) qui l'assujettissent à un risque de juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix de marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Société est principalement exposée à ce risque à l'égard de ses fonds communs de placement. La politique de placement circonscrit le risque de prix autre en limitant le maximum de titres à revenu variable et à revenu fixe pouvant être détenus. Le risque et la volatilité des rendements des placements sont atténués du fait que la répartition des placements se fait entre différents secteurs.

17. Informations à fournir concernant le capital

La Société définit son capital comme étant le solde de l'actif net affecté et non affecté. La Société est soumise à une exigence externe en matière d'accumulation de capital de la part du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS C-S) dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). La Société a reçu au courant de l'exercice dans le cadre du PSOC 150 478 \$ (138 449 \$ en 2023). La Société doit limiter son excédent financier accumulé non affecté à un montant inférieur à 25 % de ses dépenses annuelles. En cas de défaut, le CIUSSS C-S pourrait diminuer la subvention annuelle voire révoquer son soutien financier. Au 31 mars 2024, la Société respecte cette exigence.

En matière de gestion du capital, la Société vise de façon générale à maintenir un capital suffisant lui permettant de garder un niveau de liquidité satisfaisant afin de répondre de façon régulière et continue à sa mission qui est la récupération et la distribution des denrées alimentaires aux familles les plus démunies de la région de Montréal.

Comme ses principales activités de levée de fonds sont saisonnières et se concentrent au mois de décembre de chaque année, la Société s'est fixé comme objectif de garder en termes de liquidité immédiate, l'équivalent d'environ six mois d'opérations. Cela assure un coussin financier adéquat et maintient une constance dans ses offres de service. Ainsi, la Société sera moins vulnérable face aux fluctuations à court et à moyen termes de ses sources de revenus, et pourra assurer le remplacement au moment opportun de ses équipements et installations.

L'encaisse excédentaire non nécessaire aux activités courantes sera confiée à des professionnels en gestion de portefeuilles afin d'obtenir un rendement appréciable avec un minimum de risque. La direction vérifie de façon périodique que les règles d'investissement établies sont respectées afin d'assurer la garantie du capital investi.

Notes complémentaires

31 mars 2024

18. Flux de trésorerie	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<i>Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement</i>		
Débiteurs	(979 211)\$	268 719 \$
Frais payés d'avance	(9 867)	19 080
Créditeurs et charges à payer	336 895	(277 855)
Produits reçus d'avance	<u>68 514</u>	<u>151 772</u>
	<u>(583 669)\$</u>	<u>161 716 \$</u>

19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de 2024.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars

2024

2023

ANNEXE A – DONS EN DENRÉES REDISTRIBUÉS

Stocks de denrées au début	1 891 810 \$	1 484 352 \$
Denrées reçues	155 941 287	129 666 765
Compost, recyclage, déchets et variations d'inventaire	<u>(6 978 415)</u>	<u>(4 345 179)</u>
	150 854 682	126 805 938
Stocks de denrées à la fin	<u>(4 988 228)</u>	<u>(1 891 810)</u>
	<u>145 866 454 \$</u>	<u>124 914 128 \$</u>

ANNEXE B – PRODUITS ET CHARGES PAR CENTRES D'ACTIVITÉS**Produits**

Dons

Fondation Marcelle et Jean Coutu (incluant un amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de 4 086 \$ (5 769 \$ en 2023))

Fondation Marcelle et Jean Coutu (incluant un amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de 4 086 \$ (5 769 \$ en 2023))	504 086 \$	505 769 \$
Entreprises	1 195 659	1 050 074
Particuliers	2 428 520	2 644 225
Communautés religieuses	580 517	477 300
Autres fondations	1 288 320	414 807
Syndicats et autres associations	79 049	31 988
Centraide Grand Montréal	417 113	416 673
Dons planifiés	<u>454 600</u>	<u>827 690</u>
	<u>6 947 864 \$</u>	<u>6 368 526 \$</u>

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars

2024

2023

ANNEXE B – PRODUITS ET CHARGES PAR CENTRES D'ACTIVITÉS (suite)**Produits (suite)**

Activités de financement

Banques alimentaires du Québec (BAQ)	1 957 530 \$	1 637 134 \$
Tournoi de golf	376 825	215 669
Autres activités	904 494	839 328
	3 238 849 \$	2 692 131 \$

Contributions

Gouvernement du Québec

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (note 17)	150 478 \$	138 449 \$
Emploi-Québec	18 410	10 800
Autres programmes provinciaux	33 272	10 500

Autres

Programme municipal	192 000	173 300
	394 160 \$	333 049 \$

Charges (annexe C)

Activités de financement

Tournoi de golf	80 073 \$	70 253 \$
Autres activités	97 229	41 217
	177 302 \$	111 470 \$

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2024

ANNEXE C – VENTILATION DES CHARGES

La Société fait la répartition des charges en les portant directement aux comptes des activités auxquelles elles se rapportent.

	Entrepôt	Approvisionnement	Transport	Entretien du bâtiment	Liaison communautaire	Communications, marketing et activités de financement	Développement philanthropique	Direction générale et finances	Ressources humaines	Total 2024	Total 2023
Salaires*	1 305 262 \$	301 493 \$	609 649 \$	182 957 \$	123 810 \$	542 339 \$	386 429 \$	867 085 \$	414 783 \$	4 733 807 \$	3 846 160 \$
Entretien et réparations	219 690	-	180 424	316 531	-	-	-	-	-	716 645	416 753
Amortissement des immobilisations	292 066	-	177 561	162 622	-	-	-	51 370	-	683 619	645 835
Location d'équipement	199 674	-	189 020	8 713	-	-	-	-	-	397 407	182 588
Transport externe	-	-	325 870	-	-	-	-	-	-	325 870	309 707
Consultants et frais informatiques	-	1 085	-	-	-	13 177	376	260 550	-	275 188	162 510
Chauffage et électricité	-	-	-	229 760	-	-	-	-	-	229 760	213 635
Fournitures d'entrepôt	201 986	-	19 071	-	-	-	-	-	-	221 057	130 241
Honoraires professionnels	-	-	-	-	-	40 796	18 654	118 261	27 071	204 782	135 166
Sous-contractants	25 194	-	142 461	-	-	-	-	-	17 333	184 988	75 163
Activités de financement (annexe B)	-	-	-	-	-	177 302	-	-	-	177 302	110 906
Achats de produits	-	138 543	-	-	-	-	-	-	-	138 543	172 843
Frais de rebuts	112 915	-	-	-	-	-	-	-	-	112 915	128 482
Véhicules	-	-	105 083	-	-	-	-	-	-	105 083	124 000
Promotion	-	-	-	-	-	92 062	3 639	-	-	95 701	37 300
Charges diverses	1 678	615	634	-	-	463	35 002	8 906	46 244	93 542	63 041
Frais de banque et transactionnels	-	-	-	-	-	-	-	82 060	-	82 060	77 901
Formation	-	-	-	-	-	-	-	-	61 124	61 124	17 971
Taxes municipales	-	-	-	51 494	-	-	-	-	-	51 494	47 624
Assurances	-	-	11 678	32 421	-	-	-	-	-	44 099	40 078
Télécommunications	450	2 307	815	658	1 132	1 625	2 073	25 622	1 714	36 396	27 964
Frais de bureau	-	308	-	-	2 120	2 529	3 786	23 336	3 763	35 842	35 790
Frais de recrutement	-	-	-	-	-	-	-	-	31 707	31 707	66 044
Frais de déplacement et représentation	41	11 406	-	668	2 499	3 351	2 511	9 018	1 522	31 016	11 769
	2 358 956 \$	455 757 \$	1 762 266 \$	985 824 \$	129 561 \$	873 644 \$	452 470 \$	1 446 208 \$	605 261 \$	9 069 947 \$	7 079 471 \$

* La clé de répartition des salaires entre les différentes activités est la proportion du temps consacré par les employés à chacune des activités. Les autres charges sont imputées directement aux activités auxquelles elles se rapportent.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars	2024	2023
--------------------------	------	------

ANNEXE D – PRODUITS FINANCIERS ET AUTRES

Intérêts et dividendes	257 813 \$	188 136 \$
Gain (perte) sur réalisation de placements	(2 586)	8 802
Variation de la juste valeur marchande des placements	60 954	(73 574)
Frais de gestion de placements	-	(5 727)
Gain (perte) sur disposition d'immobilisations corporelles	(4 274)	16 918
	<u>311 907 \$</u>	<u>134 555 \$</u>